



Extrait des délibérations du Conseil Municipal

Séance du lundi 04 novembre 2024 à 20h Salle du Conseil - « Maison Commune »

Conseillers élus : 23

Conseillers en fonction : 20

Conseillers présents : 13

Conseillers représentés : 5

Date de convocation : 30 octobre 2024

Sous la présidence de M. Eric HOFFSTETTER, Maire

Présents : M. Eric HOFFSTETTER, Mme Fabienne ANTHONY, M. Patrick SIMON, Mme Véronique IFFER, M. Richard VOLTZENLOGEL, Mme Michèle NAVE, M. Julien ANCKLY, Mme Paola DI MICHELE, Mme Agnès GUILLAUME, M. Maxime KERN, Mme Sabine KROMMENACKER, Mme Joan MAAGER, Mme Emmanuelle PARISSÉ

Absents excusés avec pouvoir : M. Jacky NOLETTA, pouvoir à M. Eric HOFFSTETTER
Mme Géraldine FURST, pouvoir à Mme Agnès GUILLAUME
Mme Sabrina KIMMICH, pouvoir à Mme Fabienne ANTHONY
M. François LAEUFER, pouvoir à M. Maxime KERN
M. Philippe SCHILLING, pouvoir à Mme Joan MAAGER

Absente sans pouvoir : M. Pierre KOCH, Mme Carole METZ

Objet : Approbation de la convention d'information foncière avec la SAFER Grand Est

La SAFER GRAND EST propose aux collectivités, par l'intermédiaire d'un accès au site internet Vigifoncier, un Module de Veille Foncière qui retranscrit, sous la forme de tableaux et d'une cartographie, les informations suivantes :

- Rubrique « Notifications » : notifications des projets de vente, issues des déclarations d'intention d'aliéner (DIA) adressées à la SAFER par les notaires ou les administrations,
- Rubrique « Appels à candidature » : appels à candidature émis par la SAFER.

Outre ces données, le site Vigifoncier comprend diverses couches d'informations spatiales : unités administratives, fonds IGN Scan 25© et BD Ortho©, parcellaire (IGN BD parcellaires ou DGFIP PCI vecteur), périmètre d'inventaire et de protection des espaces naturels (sources INPN, Conseils Généraux, DREAL, CEN etc.), risques naturels, zonages de planification, zonages AOC/AOP (INAO), stock foncier compensatoire lié à une convention de mise en réserve, etc. Cette liste n'est pas limitative et peut évoluer en fonction de la disponibilité des sources.

Le signataire peut transmettre à la SAFER Grand Est les données spatiales dont elle souhaiterait disposer sur le site (PLU numérisé, ZAC/ZAD, périmètres de surveillance, périmètre de captage...). L'intégration de ces données est soumise à l'accord préalable de la SAFER afin de ne pas remettre en cause les performances de l'outil pour l'ensemble de ses utilisateurs. Les modalités techniques de transmission de ces données seront définies en accord avec la SAFER.

La SAFER s'emploie à mettre à jour régulièrement ces informations et à les documenter (sources, millésimes, etc.)

Le site permet d'éditer à tout moment des documents contenant ces informations et d'effectuer des requêtes sur certaines bases de données (recherches de termes de comparaison sur DIA Safer ou DVF).

La souscription au Module Veille Foncière et au site Vigifoncier se fait selon les modalités prévues par convention jointe en annexe.

Le coût d'accès à Vigifoncier est le suivant :

- Un abonnement annuel de 150 € HT pour la souscription au module de veille foncière.

La première année, une somme forfaitaire de 350 € HT sera facturée en supplément de l'abonnement annuel pour la mise en service de l'abonnement Vigifoncier.

Vu l'arrêté interministériel du 22 décembre 2016 portant agrément de la société d'aménagement foncier et d'établissement rural Grand Est,
Vu le projet de convention jointe en annexe,

Entendues les explications de M. Eric HOFFSTETTER, Maire,
Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL** décide, à l'unanimité,

- **D'APPROUVER** la convention d'information foncière proposée par la SAFER Grand Est et de souscrire au Module de Veille Foncière,
- **D'AUTORISER** M. le Maire à signer ladite convention,
- **D'AUTORISER** M. le Maire à signer tout document relatif à cette décision.

Délibération rendue exécutoire
Transmise à la Sous-Préfecture le 06 novembre 2024
Publiée ou notifiée le 06 novembre 2024
DOCUMENT CERTIFIE CONFORME

Le Maire,
Eric HOFFSTETTER



Le secrétaire,
Julien ANCKLY

